## Secrétariat du Grand Conseil

**IUE 1036** 

Interpellation présentée par le député : M Fabiano Forte

Date de dépôt : 25 août 2010

## Interpellation urgente écrite La prestation « Proxibus » est-elle menacée de disparition ? (question 2)

Mesdames et Messieurs les députés,

Au seuil du vote du contrat de prest ations des Transports Publics Genevois (TPG), nous apprenons, notamment par la presse (voir Tribune de Genève du 11 août 2008), que le Con seil d'Etat souhaite revoir le financement de la prestation dénommée « Proxibus », avec pour conséquence la suppression de ladite prestation dans certaines communes.

La prestation en question étant largement utilisée par des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite, cette décision a de quoi interpeller.

Ainsi, le Conseil d'Etat peut-il indiquer au Parlement de quelle manière les communes concernées par la suppression de la prestation ont-elles été consultées, et quel est le résultat de cette consultation?